



L'ASSURANCE QUALITÉ

Conseil fédéral
13 au 15 novembre 2013

L'assurance qualité

La FNEEQ est contre les mécanismes d'assurance qualité et la fédération doit le dire haut et fort. C'est dans les mandats !

Les propositions du Congrès de mai 2012 et du Conseil fédéral de mai 2013 sont complémentaires, dans le temps, dans l'évolution de la situation.

Lors du Congrès de 2012, la CEEC ne s'était pas encore ouvertement inscrite dans l'assurance qualité, ce que la recommandation reflète. La proposition du Conseil, elle, ne vient qu'actualiser la recommandation du Congrès. Bref, il s'agit maintenant d'une problématique fédérale !

L'assurance qualité

Il est important de comprendre que l'assurance qualité peut se déployer différemment dans les universités et les collèges, mais que les conséquences et les risques sont les mêmes.

En somme, ce ne sont pas les différences qui importent, mais bien la dérive marchande et la transformation de nos institutions. Il faut se souvenir que les participants au Sommet s'entendaient sur le fait que l'enseignement supérieur au Québec est de qualité ! Alors, pourquoi vouloir la faire évaluer par des mécanismes étrangers ?

L'assurance qualité

Pourquoi sommes-nous contre l'assurance qualité ?

Parce que l'assurance qualité n'est pas adaptée à la mesure qualitative de l'enseignement (ni des enseignants !) et encore moins à l'enseignement supérieur.

Mais aussi parce que l'assurance qualité...

- ne peut définir la qualité en enseignement;
- induit une vision marchande de la qualité qui se limite à des résultats observables et mesurables;
- réduit l'auto évaluation des pratiques enseignantes à un simple moyen;
- contribue à déformer ou à détourner les missions et objectifs de l'enseignement.

L'assurance qualité

Bref, l'assurance qualité n'est pas un mode d'évaluation adapté à l'enseignement. C'est un mode d'évaluation qui repose sur une mise en compétition, une classification (palmarès) et non sur la coopération.

L'assurance qualité

Mais, qu'est-ce que l'assurance qualité ?

L'assurance qualité est l'application, la mise en place de la «gouvernance», un mode de gestion idéologique.

En d'autres mots, ***l'assurance qualité est un processus de colonisation managériale des établissements d'enseignement supérieur !***

L'assurance qualité

Définition de l'assurance qualité :

L'assurance qualité est un « terme général qui désigne un *processus* permanent et continu visant à évaluer (estimer, contrôler, garantir, maintenir ou améliorer) la qualité du système, des établissements ou des programmes de l'enseignement supérieur» .

Selon l'IRIS, l'introduction de mécanismes d'assurance qualité au sein des universités et des collèges participe d'un processus de marchandisation de l'éducation.

«Le terme *qualité* renvoie plutôt à l'idée du *value-for-money*, c'est-à-dire que les consommateurs d'éducation qui cherchent à faire fructifier leur **capital humain** doivent **en avoir pour leur argent** lorsqu'ils choisissent une formation sur la base de la **réputation** d'investissement rentable qui lui est accolée . »

L'assurance qualité

LA CEEC et l'assurance qualité...

Le modèle de la CEEC participe à celui de l'assurance qualité externe, ce qui veut dire qu'elle se valide à l'étranger et que l'évaluation de la qualité se fait sans l'avis de la communauté interne la privant ainsi de sa nécessaire autonomie (ce qui n'est pas sans lien avec la liberté académique et l'autonomie professionnelle).

L'assurance qualité

Quelques conséquences pernicieuses :

Il y a l'augmentation de la tâche, de la paperasse et des coûts associés.

Il y a les dérives marchandes, les dangers de standardisation.

Il y a les dangers évidents de la mise en marché de nos collèges sur le marché international (ils devront s'adapter à la réalité hors-Québec).

En somme, des organismes comme la CEEC se dégagent de leur charge administrative et la « pellettent » chez les profs ! Les enseignants n'enseignent plus, ils administrent, ils remplissent des formulaires.

Loin d'être plus efficaces, ces mécanismes sont chronophages et entraînent de nouveaux coûts.

L'assurance qualité

En conclusion, l'assurance qualité tend à pousser l'élément évalué à se transformer pour répondre aux critères d'évaluation, de manière à obtenir son certificat ISO, sa bénédiction, sa petite étoile.

L'objet ainsi évalué s'éloigne de sa raison d'être. Son objectif n'est plus de répondre à sa mission (enseigner), mais de passer l'évaluation, d'obtenir son accréditation internationale pour attirer des clientèles, etc.

Ainsi, on enseignera ce qui est certifié, ce qui est en demande, ce qui répond aux critères de qualité !

L'assurance qualité

Considérant les positions antérieures de la fédération sur cette question;

Considérant les dangers, les risques et les conséquences que constitue l'assurance qualité en enseignement supérieur, identifiés dans l'ensemble des textes et recherches produits entre autres par la fédération depuis plusieurs années, notamment la marchandisation de l'éducation et l'atteinte à l'autonomie professionnelle, individuelle et collective;

L'assurance qualité

Considérant que l'assurance qualité peut se déployer différemment dans les universités, les cégeps et les collèges et qu'elle pourrait mener, pour ces deux derniers, à une habilitation à décerner leurs propres diplômes;

Considérant que la fédération reconnaît qu'il revient à chaque regroupement d'identifier les moyens appropriés pouvant le mieux servir ses intérêts;

Considérant que la qualité ne constitue en rien un objectif nouveau en éducation;



L'assurance qualité

Il est proposé :

Que la FNEEQ dénonce toute forme d'assurance qualité en enseignement supérieur et s'oppose à toute atteinte à l'autonomie professionnelle, individuelle et collective;

Que la FNEEQ développe, soutienne et fasse la promotion de la qualité de l'éducation en enseignement supérieur;

Que la FNEEQ vienne, au besoin, en appui aux regroupements pour soutenir leurs initiatives spécifiques;

Que la FNEEQ poursuive sa réflexion vers un plan d'action global pouvant répondre aux besoins de l'ensemble de la fédération, mais visant aussi à rallier nos partenaires en éducation sur ce sujet, tant localement qu'au plan national et international.



Conseil fédéral

13 au 15 novembre 2013